



Février 2015

- ✓ Le mot du Maire
- ✓ Calendrier
- ✓ Manifestations
- ✓ Gîte communal
- ✓ Événements festifs
- ✓ Associations
- ✓ Joies et peines
- ✓ Urbanisme
- ✓ Décisions du Conseil
- ✓ Informations pratiques

Mairie

Permanences

Mardi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 11h

Tél: 02 37 41 93 39
Fax: 02 37 62 35 67

Courriel :

boncourt28.mairie@gmail.com

Site internet :

www.boncourt-28.fr

Gîte communal

Site internet

gitecommunal-boncourt.com

Contact

02 37 41 93 39
gite.boncourt@gmail.com

Le mot du Maire



Avec ce premier Boncourt Infos 2015, je vous renouvelle mes meilleurs vœux. Puisse cette nouvelle année vous être, à toutes et à tous, la plus bénéfique possible, sur le plan privé, mais aussi en tant qu'habitant de Boncourt ; notre village le vaut bien !

En 2015, votre Conseil Municipal s'emploiera, comme il l'a toujours fait, à gérer la commune au mieux de ses intérêts. Vous trouverez dans ce bulletin des informations "d'utilité publique" qu'il vous importe de connaître, à commencer par nos projets.

Le plus important d'entre eux est, sans conteste, l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) assorti d'une mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur l'ensemble du territoire, avec une volonté : **préserver le caractère rural de notre village**. L'actuel plan d'occupation des sols devenant caduc le 31 décembre prochain, nous devons agir rapidement pour bénéficier de subventions. La partie "urbanisme" débutera dès le premier trimestre 2015 et s'achèvera fin 2016. Durant toute la procédure, la population sera informée et consultée au fur et à mesure de l'avancement des études. Ce nouveau PLU s'articulera avec le schéma de cohérence territorial (SCOT) lancé l'automne dernier par l'Agglo du Pays de Dreux et qui devrait se terminer en 2017.

Par ailleurs, vous trouverez dans les pages qui suivent un article sur notre Gîte de Groupe qui, après seulement un an d'existence, présente un bilan d'exploitation 2014 plus que satisfaisant. L'année 2015 s'annonce déjà très bonne (vu le taux de réservations) et, grâce au recrutement d'une personne en emploi senior, nous sommes rentrés dans une phase active de prospection pour valoriser le gîte en semaine. Cette nouvelle activité, liée à notre salle communale, contribue au développement du tourisme dans notre région et particulièrement à Boncourt !

Enfin sachez que les dotations de l'État sont en nette diminution, la dotation globale de fonctionnement pour la commune a baissé de 30% en 2014 et cette baisse va continuer jusqu'en 2017. Dans ce contexte, nous sommes très attentifs à la maîtrise de nos dépenses, tout en espérant rendre la vie agréable dans notre beau village.

Jean Claude DELANOË

Calendrier

8 mai : cérémonie au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur.

12 et 13 septembre : réunion des Boncourt de France, en Meurthe et Moselle.

Manifestations

- **Samedi 28 mars** : Marche nocturne
- **Samedi 23 mai** : Carnaval
- **Samedi 20 juin** : Fête du village

Élections départementales

les dimanches 22 et 29 mars 2015

Un gîte de groupe déjà très demandé

Voilà un peu plus d'un an que notre gîte de groupe a ouvert ses portes. Pour son premier anniversaire, fêté le 16 octobre 2014, le succès était déjà au rendez-vous comme en témoigne le bilan d'exploitation ci-joint.

L'ouverture du gîte a permis de valoriser notre patrimoine (en apportant une valeur ajoutée à la salle communale) et de dynamiser l'activité de notre commune. Par ailleurs l'exploitation du gîte, créatrice de richesse touristique, s'intègre au projet de développement de l'Agglo du Pays de Dreux qui mise sur le tourisme local.

Les nuitées vendues en semaine cette année excèdent très largement les prévisions du Comité Départemental du Tourisme pour la première année, ainsi que le nombre de forfaits vendus. C'est donc avec grand plaisir que nous vous informons de notre premier bilan d'exploitation.

Cette première année est en équilibre financier, cela est dû, pour une part, à l'hébergement pendant plusieurs semaines de personnels d'entreprises et, pour une autre part, aux contrats aidés dont nous bénéficions pendant 3 ans.

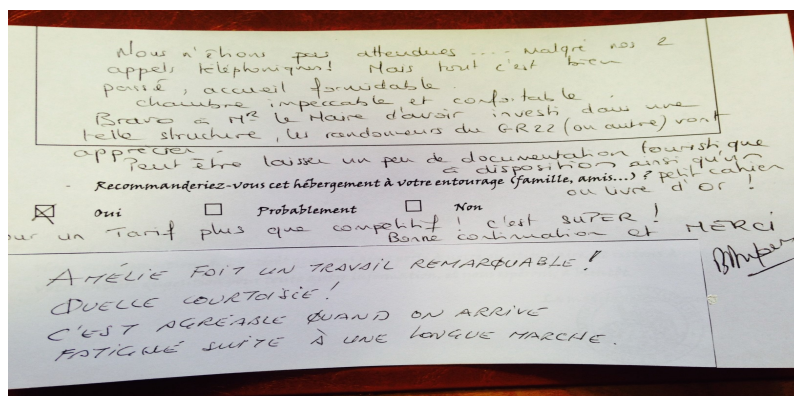
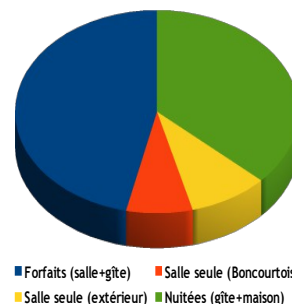
Conscients qu'à l'avenir nous devons atteindre l'équilibre sans les aides de l'État, nous avons mis en place une organisation plus performante. Ainsi, Virginie Routtand a été recrutée pour assister Amélie et lui permettre de consacrer plus de temps à l'activité commerciale.

L'accent est donc mis sur la prospection, notamment dans les secteurs du bâtiment et de la formation professionnelle, afin de vendre le plus de nuitées possibles en semaine et ainsi améliorer le taux de remplissage.

Les prévisions pour 2015 sont encourageantes : à ce jour, les contrats signés sont au même niveau que ce qui a été réalisé sur toute l'année 2014 pour les forfaits "salle+gîte".

Concernant l'indice de satisfaction de notre clientèle, les retours sont excellents comme en témoignent ces quelques commentaires que nous avons tenus à partager avec vous.

Chiffre d'affaire 2014 : 33 020 €



Les derniers événements festifs :

Merci au CCAS pour le déjeuner des anciens au Manoir d'Anet, où nous avons été spécialement bien reçus.



Après le cinéma (pour certains), les enfants se sont retrouvés à la salle pour le traditionnel goûter et la distribution des cadeaux par le Père-Noël. L'atelier de ballons a eu un grand succès.



Le maire et le conseil municipal ont fêté, le 31 janvier, les 90 ans de Josette Caillaux, maire honoraire, élue municipale pendant 31 ans, maire de 1983 à 1995.

Vivre à Boncourt, saison 2014



Carnaval du 17 mai



Le bonhomme du carnaval



Fête du village



Foire à tout



Marche nocturne d'octobre



Fête d'Halloween



Soirée Beaujolais



Soirée Beaujolais

VIVRE A BONCOURT présente son nouveau bureau :

Stéphane Hervin (Président),
Julien Muhlach (Trésorier),
Christina Sampaio (Trés. Adj.),
Audrey Muhlach (Secrétaire)



Mail : vivre.a.boncourt@gmail.com
Site : <http://vivre-a-boncourt.wix.com/vivre-a-boncourt>

Calendrier prévisionnel 2015 :

- Samedi 28 mars : Marche nocturne
- Samedi 23 mai : Carnaval
- Samedi 20 juin : Fête du village
- Dimanche 20 septembre : Foire à tout
- Samedi 24 octobre : Marche nocturne
- Samedi 31 octobre : Halloween
- Samedi 21 novembre : Soirée Beaujolais
- Samedi 05 décembre : Loto

Les Archers de Boncourt

Le 18/01, lors du concours de Dreux, les Archers de Boncourt ont remporté 5 médailles (3 or, 1 argent et 1 bronze). Un excellent début qui prouve la vitalité de ce jeune club, avec 12 participants pour 18 licenciés. Bravo à nos archers boncourtois Thomas Daoust et Killian Frattacci. Entraînement le samedi matin de 10h/12h sur le Mottey ou au Gué Pèlerin.

Renseignements : 02 37 82 02 43

Les Cyclos de Boncourt

Depuis début janvier, les Cyclos de Boncourt organisent une sortie chaque samedi, 25/30 km à allure modérée, afin de découvrir ou redécouvrir le cyclotourisme en toute décontraction.

Départ : 14h00 place de l'église.

Renseignements : 02 36 30 08 11
cyclosdeboncourt@hotmail.fr

Amicale des Pêcheurs Boncourtois

L'Amicale des Pêcheurs Boncourtois est ouverte à tous, ses membres se font un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

Montant des cotisations :

- Adultes boncourtois : 30 €
- Adultes hors commune : 40 €
- Enfant hors commune - de 16 ans : 15 €
- Enfant boncourtois - de 16 ans : gratuit
- Pêche à la journée : 15 € (20€ les jours de lâchers).

Pour plus de renseignements, contacter le bureau :

Président : M. LEFORT (02 37 41 46 57)
Trésorière : Mme FOURRIER (02 37 41 48 09)
Secrétaire : M. OUALLE (02 37 41 46 21)

Joies et peines (depuis avril 2014)

21/06/14	Laurence Poirier avec Sébastien Landré	mariage
19/07/14	Alexandre Legendre avec Marion Danet	mariage
6/07/14	Laurie Herrero Nebot avec Guillaume Baudouin	mariage
9/01/15	Denise Le Boulter épouse Seantier	décès

Denise Seantier, habitante de longue date du village, était l'épouse de Monsieur Guy Seantier, ancien conseiller municipal et maire de Boncourt de 1977 à 1983.

Nous adressons à ses enfants nos plus sincères condoléances.

Urbanisme

Demandes préalables en 2014 :

4/02	Piednoël	Pose d'un portail	Grande Cour
11/03	Dekien	Ouverture de 2 fenêtres	La Ventrouillerie
31/07	Caire	Abri de Jardin	4 chemin de la Folie

Pour toute demande d'un dossier d'instruction d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, demande de travaux y compris les clôtures, demande d'assainissement), se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Embauchée le 1^{er} décembre 2014, en emploi senior, Virginie Routtand travaille 20 heures par semaine pour faire le ménage de la mairie, du gîte et de la salle, ainsi que la blanchisserie.



D'un conseil municipal à l'autre... les points à retenir

novembre 2014 :

- Décision de recourir à un referendum local pour se prononcer sur une coupure de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin.
- Maintien du taux à 3 % de la taxe d'aménagement qui s'applique aux nouvelles constructions, sans exonérations facultatives. Cette taxe est répartie entre la commune et le département.
- Constitution d'une commission locale pour assurer le suivi et la mise en œuvre des dossiers PLU et AVAP. Le maire en assure la présidence, les membres du conseil représentent la moitié des participants, l'autre moitié étant des représentants de l'État ou des personnes qualifiées. Les demandes de subventions aux différents organismes pour le financement de ces études sont approuvées.
- Renforcement des sauvegardes des données informatiques suite au cambriolage de la mairie.

janvier 2015 :

- Une nouvelle taxe de séjour est appliquée sur le territoire de l'agglomération du Pays de Dreux à partir du 1/01/2015 pour toute location. Les mineurs sont exonérés. Le gîte y est assujéti. Décision de ne pas revenir sur les contrats signés en 2014 pour des séjours en 2015.
- Un nouveau règlement a été adopté après un an de fonctionnement du gîte.
- Pour maîtriser les dépenses d'énergie du gîte, des travaux permettant la programmation et la régulation des équipements électriques ont été votés.
- Adhésion à un groupement de commande pour la prévoyance et la complémentaire santé du personnel titulaire de la commune.
- Adhésion à une centrale d'achat pour l'électricité communale.

Nota : Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables dans leur intégralité sur notre site internet : www.boncourt-28.fr, rubrique "Mairie", sous rubrique "Administration", puis clic sur les icônes bleues



Du nouveau concernant nos déchets

Aménagement du calendrier des collectes : Dorénavant, les emballages et les papiers sont ramassés toutes les semaines en même temps que les ordures ménagères.

remise en service d'un ramassage annuel des encombrants : pour Boncourt, ce sera le 18 septembre prochain.